



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par



<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, N° 0003 - juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
revuelestisons.ujkz@gmail.com
lestisons@revuelestisons.bf
e-ISSN: 2756-7532
p-ISSN: 2756-7524
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial mars 2025,
Actes des journées scientifiques FSHSE, ULSHSB ;
Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par

l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUIROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOU LGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADO GO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADO GO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques

The ethics of the human body in the era of technological change: identity, social and philosophical issues

Soumission : 10/04/2025 - Acceptation : 21/06/2025

SAMAKE Thérèse

Maitre-Assistante en philosophie

UCAO-UUBa/Mali

mathere@hotmail.fr

Résumé : Dans un contexte marqué par les mutations technologiques, biomédicales et sociales, cet article interroge les transformations contemporaines du corps humain et leurs implications éthiques. Il part de l'hypothèse que le corps, loin d'être une donnée fixe, constitue un espace dynamique d'inscription des normes, des résistances et des revendications identitaires. L'objectif est d'analyser la manière dont les innovations biomédicales, les théories de genre et les réalités africaines reconfigurent notre rapport au corps et à l'humanité. L'étude adopte une méthode interdisciplinaire fondée sur une analyse philosophique (phénoménologie, éthique, théories féministes et queer) croisée avec une observation réflexive du contexte africain. Elle montre que les nouvelles pratiques de transformation corporelle soulèvent des tensions entre libération individuelle et mécanismes de contrôle, diversité corporelle et standardisation. En réponse, une éthique du corps est proposée, fondée sur la reconnaissance de la vulnérabilité, la responsabilité envers l'autre et la justice corporelle et sociale. Le corps y apparaît comme un lieu de sens, de solidarité et de résistance critique aux dérives technologiques.

Mots-clés : Corps, Diversité, Éthique, Technologie, Vulnérabilité

Abstract: *In a context shaped by technological, biomedical, and social transformations, this article explores the ethical implications of contemporary changes to the human body. It hypothesizes that the body is not a fixed essence but a dynamic site of norms, resistance, and identity claims. The objective is to analyze how biomedical innovations, gender theories, and African realities reshape our understanding of the body and humanity. The study employs an*

interdisciplinary approach, combining philosophical analysis (phenomenology, ethics, feminist and queer theories) with reflexive observation of African contexts. It demonstrates how emerging practices of body transformation generate tensions between personal liberation and control, bodily diversity and standardization. In response, it proposes a body ethics grounded in vulnerability, intersubjective responsibility, and social justice. The body is thus conceived as a locus of meaning, solidarity, and critical resistance to technological excesses.

Keywords: *Body, Diversity, Ethics, Technology, Vulnerability*

Pour citer cet article

Sœur SAMAKÉ Thérèse, 2025, « L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques », *Revue LES TISSONS*, Numéro 0003, juin, p. 169-194.

Introduction

La conceptualisation du corps humain a connu une évolution significative au fil des siècles, passant d'une entité purement biologique à un construit socio-culturel complexe. Cette transformation paradigmatique s'est accélérée avec l'avènement des technologies de modification corporelle et l'émergence de discours posthumanistes. Désormais, le corps n'est plus seulement un donné naturel : il est devenu un espace d'expérimentation, d'optimisation, mais aussi de contestation et de négociation identitaire.

Ces mutations contemporaines soulèvent des interrogations fondamentales : comment ces transformations redéfinissent-elles notre rapport au corps, à l'identité humaine et aux normes sociales ? Quelles en sont les implications éthiques, philosophiques et politiques ? Jusqu'où peut-on transformer, améliorer ou virtualiser le corps sans menacer son intégrité, sa dignité et la diversité des expériences humaines ?

La problématique qui guide cette étude est la suivante : dans quelle mesure les mutations contemporaines du corps, entre techniques d'augmentation, innovations biomédicales et revendications identitaires, reconfigurent-elles notre compréhension de l'humanité et de l'éthique corporelle ? Il est

formulé l'hypothèse que le corps, loin d'être une entité figée, constitue un espace dynamique d'inscriptions sociales, culturelles, technologiques et écologiques. Ses transformations révèlent des tensions profondes entre autonomie individuelle et injonctions normatives, entre potentialités émancipatrices et risques de contrôle social, de marchandisation ou de standardisation, mais aussi entre progrès technique et responsabilité collective envers l'environnement et les générations futures.

Cet article analyse les mutations contemporaines du corps humain à travers une approche critique et interdisciplinaire mobilisant la philosophie, l'éthique du corps, les théories féministes et queer, la phénoménologie, ainsi qu'une observation réflexive ancrée dans les réalités socio-culturelles africaines. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux identitaires, sociaux, écologiques et éthiques qui traversent les nouvelles configurations du corps à l'ère technologique, tout en interrogeant la responsabilité collective et la justice sociale face aux défis posés par la marchandisation, l'eugénisme, la surveillance et la fracture numérique.

La démarche méthodologique s'appuie sur une analyse conceptuelle et critique des principaux courants philosophiques traitant du corps, conjuguée à une observation réflexive des réalités africaines, en particulier face aux dynamiques de transformation corporelle et aux inégalités d'accès aux innovations. Cette approche comparative vise à faire ressortir les tensions et les convergences entre diverses perspectives théoriques, ainsi que les responsabilités éthiques qu'impliquent ces mutations.

Le cadre théorique mobilise principalement les apports de la phénoménologie (Merleau-Ponty, Moran), des théories féministes et queer (Butler, Haraway), des réflexions critiques sur le transhumanisme et le posthumanisme (Bostrom, Braidotti), ainsi qu'une attention particulière portée aux représentations culturelles du corps en Afrique et aux enjeux de justice écologique. Cette perspective permet d'inscrire la réflexion éthique dans un horizon élargi, intégrant la pluralité

des expériences, la solidarité intergénérationnelle et la nécessité d'un discernement collectif face à la vitesse des innovations.

Dans cette perspective, l'analyse porte successivement sur la façon dont le corps est appréhendé comme une construction sociale et culturelle ; elle indique aussi que les technologies de transformation corporelle posent des enjeux éthiques, sociaux et politiques majeurs ; elle traduit que le concept de « corps augmenté » révèle à la fois des promesses de libération et des risques de contrôle ; que la phénoménologie éclaire l'expérience vécue du corps dans un monde technicisé ; et enfin, que la responsabilité collective, le discernement éthique et la justice écologique sont devenus des enjeux incontournables pour penser l'éthique du corps aujourd'hui.

En interrogeant ces différentes dimensions, cet article contribue à une compréhension plus nuancée et plus globale des mutations corporelles contemporaines et de leurs implications pour l'identité humaine, l'éthique sociale, la justice écologique et les structures de pouvoir dans nos sociétés technologiquement avancées. Cette exploration souligne la nécessité d'une approche qui embrasse à la fois les dimensions matérielles, sociales, existentielles et environnementales du corps, tout en mettant en avant la pertinence fondamentale d'une perspective phénoménologique, critique et éthique pour accompagner les transformations du monde contemporain.

1. Corps et normes sociales : perspectives féministes et queer

La compréhension du corps comme produit de normes sociales et politiques est au cœur des théories féministes et queer. Historiquement, la philosophie occidentale a souvent conceptualisé le corps comme un simple objet biologique, distinct du mental et potentiellement source de désordre à maîtriser. Pour les féministes, cette séparation a servi à justifier une hiérarchie entre masculin et féminin, le féminin étant perçu comme « plus corporel, plus naturel » et donc moins rationnel que le masculin (Grosz, 1994, p. 14). Cette naturalisation du féminin a contribué à l'assignation des femmes à la sphère du

corps, justifiant leur exclusion de la sphère du pouvoir et de la rationalité.

Simone de Beauvoir a radicalement remis en cause cette perspective, affirmant : « On ne naît pas femme : on le devient » (S. De Beauvoir, 1949, p. 13). Pour elle, la différence biologique ne suffit pas à expliquer la condition féminine : c'est la société qui, à travers ses normes et ses discours, construit la féminité comme altérité et subalternité. De Beauvoir analyse comment, historiquement, « l'humanité est mâle et l'homme définit la femme non en soi mais relativement à lui » (S. De Beauvoir, 1949, p. 15). Ainsi, les faits biologiques prennent la valeur que leur attribuent les normes sociales.

Les féministes contemporaines ont développé des théories pour expliquer les conséquences concrètes de cette construction sociale du corps. L'objectification « theory », par exemple, montre que les femmes apprennent à se percevoir à travers le regard d'autrui, ce qui conduit à une surveillance constante de leur apparence, à la honte, à l'anxiété et à des troubles du comportement alimentaire (B. L. Fredrickson & T-A. Roberts, 1997, p. 173). Cette auto-objectivation est un mécanisme d'oppression qui touche à la santé mentale et à l'estime de soi, et qui s'inscrit dans un système plus large de domination et de contrôle des corps féminins.

Les théories queer, quant à elles, prolongent et radicalisent la critique féministe en déconstruisant la binarité sexe/genre. Judith Butler affirme que « le genre est performatif : il est réel seulement dans la mesure où il est accompli » (J. Butler, 1988, p. 527). Selon Butler, « le genre est institué à travers des actes qui sont intérieurement discontinus ; l'apparence de substance est précisément cela, une identité construite, un accomplissement performatif » (J. Butler, 1988, p. 520). L'identité de genre n'est donc pas une essence, mais le résultat d'une répétition d'actes et de comportements socialement codés (J. Butler, 1990, p. 25).

Cette perspective ouvre la possibilité de subvertir les normes en répétant différemment les actes de genre, et donc de résister à l'assignation identitaire. La théorie queer invite également à interroger les normes corporelles elles-mêmes :

pourquoi certains corps ou comportements sont-ils considérés comme « normaux » ? Par qui et au nom de quoi ? (W. Harcourt, 2022, p. 109). Elle encourage à reconnaître la pluralité des expériences corporelles et à remettre en question les standards dominants d'apparence, de comportement et de désir.

Enfin, la politique féministe et queer du corps ne se limite pas à la dénonciation : elle propose aussi des pratiques de résistance et de réinvention, par l'action collective, la performance ou la revendication de droits (W. Harcourt, 2022, p. 115). Le corps apparaît dès lors comme un espace de tensions, de création et de recomposition, au sein duquel émergent de nouvelles formes d'existence et de cohabitation sociale.

2. Le corps en Afrique : entre traditions, mutations et tensions éthiques

Dans les sociétés africaines, le corps occupe une place centrale dans la structuration de l'identité individuelle et collective. Il n'est pas seulement perçu comme une entité biologique, mais comme un vecteur de relations sociales, de représentations spirituelles et de symboliques culturelles, traduisant l'appartenance à une communauté, signalant le statut social, et participant aux rituels qui jalonnent les étapes de la vie (Le Guérinel, 1980, p. 113).

Le teint, la texture de la peau, la forme corporelle et les ornements – tels que les scarifications, tatouages, coiffures ou tresses – font l'objet d'interprétations culturelles multiples : dans l'imaginaire collectif africain, ces caractéristiques sont investies de significations sociales, identitaires et parfois spirituelles, et servent à communiquer l'appartenance, la beauté, la maturité ou le rang social (Calenda, 2019 ; Le Guérinel, 1980, p. 115).

Avant même d'appartenir à lui-même, l'individu et son corps appartiennent d'abord à un lignage, à une parenté, à un groupe ou à une communauté, ce qui explique que le corps soit porteur de messages codifiés et de pratiques symboliques qui

structurent la vie sociale (Calenda, 2019). Ainsi, la couleur de la peau, sa brillance ou sa matité, la finesse ou l'épaisseur de la texture cutanée, la forme du visage ou du corps, mais aussi la manière de tresser ou d'orner la chevelure, sont autant d'indices qui peuvent être lus comme des marqueurs de statut, de beauté ou de conformité aux normes du groupe (Le Guérinel, 1980, p. 117).

Les pratiques de tissage, de coiffure, de parure ou de modification corporelle (scarifications, tatouages) participent à la construction d'une identité visible et reconnue, et peuvent également servir de protection symbolique ou de blindage rituel contre les forces négatives (Calenda, 2019).

La répartition des tâches dans la société africaine repose en grande partie sur des conceptions du corps liées au genre, à l'âge et à la force physique : les hommes sont traditionnellement associés aux activités agricoles lourdes, à la chasse ou à la gestion communautaire, tandis que les femmes sont assignées à la sphère domestique, à la transmission des savoirs et à l'éducation des enfants, cette division étant souvent justifiée par des arguments naturalistes qui lient les capacités corporelles à des rôles sociaux distincts (Héritier-Augé, 1984, p. 22 ; Recherches féministes, 2016, p. 97).

Traditionnellement, de nombreuses pratiques corporelles telles que les scarifications, les tatouages ou certaines formes d'ornementation visaient à inscrire l'identité dans un tissu social et cosmologique. Les scarifications, en particulier, sont des marques corporelles réalisées lors de moments clés de l'existence : passage à l'âge adulte, mariage ou commémoration d'événements importants. Elles servent à signifier l'appartenance à un groupe ethnique, le statut social, ou à marquer des étapes rituelles, et leur dimension esthétique et symbolique est valorisée dans la société (Abbassi, 2013, p. 42 ; Esma, 2021).

La douleur associée à la scarification est interprétée comme une épreuve initiatique, une preuve de courage et d'endurance qui confère à l'individu une reconnaissance sociale : « La scarification, loin d'être perçue comme une mutilation, est comprise comme une inscription corporelle de l'intégration

communautaire » (Le Guérinel, 1980, p. 115). Ces marques, irréversibles, scellent le lien entre l'individu et la communauté, et participent à la transmission culturelle et à la sacralisation du lien social (Esma, 2021).

Cependant, l'irruption des dynamiques contemporaines a profondément transformé ces représentations. La mondialisation, les normes esthétiques véhiculées par les médias internationaux — tels que l'idéal de minceur, le teint clair, les cheveux lisses ou encore des formes corporelles standardisées (silhouette en sablier, musculature dessinée chez les hommes) — ainsi que les évolutions économiques ont introduit de nouvelles tensions dans le rapport au corps.

La dépigmentation volontaire de la peau, souvent pratiquée par l'usage de crèmes éclaircissantes contenant de l'hydroquinone ou du mercure, en est une illustration marquante. Elle témoigne d'une mutation des critères de beauté, dans laquelle la valorisation de la peau claire est souvent intériorisée comme un idéal de réussite sociale ou d'ascension économique. D'autres pratiques, telles que la pose de perruques lisses, les injections de produits pour grossir les fesses ou les seins, ou encore certains tatouages et piercings inspirés de cultures étrangères, traduisent également une quête de conformité à des standards esthétiques globalisés.

Ces tendances révèlent l'intériorisation d'un rapport de domination hérité du colonialisme où la couleur de la peau, les traits physiques ou la texture des cheveux deviennent des marqueurs d'infériorisation ou de valorisation sociale (Publibook, 2024, p. 12). Plus largement, les pratiques contemporaines de modification corporelle, inspirées par des standards esthétiques globaux, tendent à fragiliser les référentiels culturels traditionnels et à générer des crises identitaires, notamment chez les jeunes générations (A. Matak, 2017, p. 15).

Comme l'a souligné Achille Mbembe, « la transformation du corps en Afrique contemporaine ne peut être dissociée de la recomposition des subjectivités sous l'effet de la modernité globale » (A. Mbembe, 2013, p. 120). Dans cette perspective, l'éthique du corps peut être définie comme une réflexion

critique sur les pratiques, représentations et transformations du corps à la lumière des principes de justice, de dignité et de responsabilité. Elle interroge les normes sociales, les choix technologiques et les dynamiques culturelles qui façonnent les usages corporels, en évaluant leurs effets sur les identités individuelles et les équilibres collectifs.

Dans le contexte africain, une telle éthique conduit à examiner les mécanismes de violence symbolique qui accompagnent l'imposition de nouvelles normes corporelles. Selon Pierre Bourdieu, la « violence symbolique » désigne une forme de domination invisible qui s'exerce à travers les normes, les habitudes et les représentations intériorisées par les individus eux-mêmes (P. Bourdieu, 1980, p. 219). Ce type de contrainte, souvent dissimulée sous les apparences de la liberté individuelle ou du progrès, soulève des tensions entre les aspirations à l'émancipation personnelle et la fidélité aux héritages culturels. Il importe dès lors de promouvoir une éthique du corps capable de reconnaître la pluralité des expériences corporelles, sans céder ni à l'idéalisation du passé, ni à l'adhésion aveugle aux injonctions de la modernité globalisée.

Ainsi, en Afrique comme ailleurs, le corps demeure un champ de tensions où s'affrontent normes anciennes et nouvelles, aspirations individuelles et logiques collectives. La réflexion éthique sur le corps invite à préserver sa dignité en tant qu'expression singulière d'une histoire, d'une culture et d'une quête de reconnaissance.

3. Les enjeux éthiques de la reconnaissance des corporéités diverses

La reconnaissance des corporéités diverses constitue aujourd'hui un enjeu éthique majeur dans les sociétés contemporaines. À travers l'histoire, certains corps ont été valorisés, normés et protégés, tandis que d'autres ont été marginalisés, stigmatisés ou invisibilisés (S. Alaimo, 2010, p. 253). Le défi éthique consiste à repenser les catégories

dominantes du corps en tenant compte de la pluralité des existences corporelles et des expériences vécues.

Les théories féministes et queer ont mis en évidence les mécanismes d'exclusion produits par des normes corporelles rigides, en montrant que la reconnaissance sociale est conditionnée par l'adhésion à des standards de beauté, de santé ou de comportement largement arbitraires (P. Elliot, 2010, p. 52). L'invisibilisation des corps non conformes, qu'ils soient transgenres, intersexes, handicapés, racisés ou vieillissants, révèle une hiérarchisation implicite des vies dignes d'être vues, entendues et valorisées. Comme le souligne la théorie queer, il s'agit de « foster enabling social contexts for genderqueerness, with positive implications for the physical and social health and wellbeing of gender variant people » (PMC, 2018, p. 4).

Reconnaître la diversité corporelle implique de dépasser les représentations binaires et homogénéisantes du corps humain. Cela suppose de repenser l'éthique non plus comme un ensemble de normes universelles imposées aux corps, mais comme une attention à la singularité des expériences incarnées. Comme le rappelle E. Levinas, « la responsabilité envers l'autre commence par l'accueil de son altérité » (E. Levinas, 1961, p. 197). L'éthique prend racine dans la rencontre du visage de l'autre, qui impose une responsabilité inconditionnelle et précède toute catégorisation : « Ethics begins with vital existence. » « Even if Ethics formally begins with the encounter of the Other, it is nevertheless indebted to an earlier relation which could be facile and organic yet is very significant to existence » (Altez-Albela, 2011, p. 47).

Dans le contexte africain également, les tensions entre normes traditionnelles et modèles globaux appellent à une réflexion éthique approfondie. Il s'agit de préserver la capacité des individus à habiter leur corps selon leurs propres valeurs culturelles, sans se voir imposer des standards extérieurs souvent porteurs d'aliénation symbolique (A. Mbembe, 2013, p. 120).

La reconnaissance des corporéités diverses exige enfin une vigilance éthique face aux nouvelles technologies de modification corporelle. Si celles-ci offrent de nouvelles

possibilités d'expression identitaire, elles risquent aussi d'imposer de nouveaux standards implicites de performance, d'apparence et de santé (S. Alaimo, 2010, p. 253). Le respect de la liberté corporelle ne saurait se réduire à la multiplication des choix individuels ; il exige un environnement social qui valorise véritablement la diversité corporelle et protège les corps contre les formes de violence symbolique et matérielle (P. Bourdieu, 1980, p. 219).

En définitive, l'éthique du corps aujourd'hui appelle à une reconnaissance pleine et entière de la multiplicité des corporités humaines, en valorisant la dignité de chaque corps dans sa singularité et en refusant les hiérarchisations implicites fondées sur des normes arbitraires.

2. Les technologies de transformation corporelle : entre émancipation et risques éthiques

Les avancées biomédicales, technologiques et numériques transforment aujourd'hui en profondeur le rapport au corps humain. De la chirurgie esthétique à l'implantation de prothèses intelligentes, en passant par la modification génétique et les technologies d'augmentation des capacités physiques ou cognitives, le corps devient un champ d'expérimentation inédit, où s'entrecroisent promesses d'émancipation et nouveaux enjeux de pouvoir (D. J. Haraway, 1985, p. 70 ; P. B. Preciado, 2008, p. 45).

Ces technologies incluent non seulement des interventions chirurgicales ou génétiques, mais aussi des procédés plus discrets comme la prise de compléments hormonaux, de neurostimulants, de capsules de concentration ou d'endurance (smart drugs), souvent en usage dans les milieux scolaires, sportifs ou professionnels. Ces innovations permettent de repousser les limites biologiques, d'améliorer la qualité de vie et d'ouvrir de nouvelles formes de liberté corporelle, mais elles soulèvent aussi des interrogations majeures sur l'identité, l'intégrité et la dignité humaine (N. Bostrom, 2005, p. 3 ; R. Braidotti, 2013, p. 81).

L'émergence de ces technologies s'accompagne de risques importants : marchandisation du corps, tentation eugéniste, surveillance biométrique, fracture sociale dans l'accès aux innovations, et multiplication des normes de performance ou d'apparence (P. B. Preciado, 2008, p. 52 ; Fondation Pierre Elliott Trudeau, 2020, p. 8). Dans ce contexte, la question du consentement éclairé, de la justice sociale et de la régulation éthique devient centrale pour garantir que les avancées technologiques restent au service de la liberté, de l'équité et du respect de la pluralité des existences corporelles (CCNE, 2021, p. 11 ; J. Habermas, 2001, p. 88).

2.1. Innovations biomédicales et esthétiques : un nouveau rapport au corps

Le développement des innovations biomédicales et esthétiques a considérablement modifié la manière dont les individus perçoivent et vivent leur corps. La chirurgie esthétique, les implants corporels, la thérapie génique ainsi que les dispositifs technologiques portables illustrent cette dynamique de transformation, où le corps devient un espace malléable soumis à des interventions multiples. (Cairn.info, 2024, p. 149).

Ces technologies, en repoussant les limites biologiques naturelles, nourrissent l'aspiration à un corps maîtrisé, optimisé et conforme aux idéaux contemporains de beauté, de jeunesse et de performance. Comme l'observe Donna Haraway, « le corps moderne est de plus en plus perçu comme un hybride de machine et d'organisme, une construction transformable » (D. Haraway, 1991, p. 150). Cette vision du corps comme objet technologique traduit une rupture avec les conceptions traditionnelles de la corporéité et ouvre la voie à de nouvelles formes d'identité, mais aussi à de nouveaux enjeux de pouvoir et de contrôle (Gardey, 2018, p. 5).

Si ces avancées offrent des opportunités nouvelles pour améliorer la qualité de vie, notamment dans le traitement de certaines pathologies ou handicaps, elles introduisent également des tensions éthiques profondes. Le risque est grand

de voir émerger de nouveaux standards implicites de normalité corporelle fondés sur la performance, l'apparence et la conformité aux modèles dominants. Ainsi, la chirurgie esthétique, initialement destinée à corriger des malformations ou réparer des traumatismes, tend aujourd'hui à devenir un outil de standardisation des corps en renforçant des normes esthétiques souvent inaccessibles et excluantes (P.B. Preciado, 2008, p. 45).

Paul B. Preciado souligne que « le corps est devenu un terrain d'expérimentation biopolitique où se croisent les intérêts médicaux, économiques et technologiques » (P.B. Preciado, 2008, p. 45). Cette marchandisation du corps soulève des interrogations majeures sur l'autonomie individuelle : jusqu'à quel point la décision de modifier son corps est-elle libre, dans un contexte saturé d'injonctions sociales à l'amélioration et à l'optimisation ? (P.B. Preciado, 2008, p. 52).

L'éthique du corps invite ainsi à une vigilance critique face à ces dynamiques. Il ne s'agit pas de rejeter en bloc les innovations biomédicales, mais de veiller à ce que l'accès à ces technologies respecte les principes de justice, d'autonomie et de dignité humaine (Culturesciences, 2025, p. 3). Il importe également de promouvoir une vision pluraliste de la beauté, de la santé et du bien-être, qui reconnaisse la légitimité de diverses formes de corporéité sans imposer de modèle unique.

2.2. L'intégrité corporelle face aux tentations de l'optimisation

La tentation d'optimiser le corps humain à travers les innovations biomédicales et technologiques soulève des interrogations fondamentales sur la préservation de son intégrité. L'idéal contemporain de performance, d'efficacité et de beauté tend à promouvoir une vision du corps comme un objet perfectible à l'infini, susceptible d'être corrigé, amélioré ou renforcé selon les normes du marché et de l'industrie technologique (CCNE, 2021, p. 11).

Ce paradigme de l'optimisation corporelle n'est pas sans conséquences éthiques. Comme l'analyse Jürgen Habermas, « la manipulation génétique, sous certains aspects, menace cette

éthique de l'espèce humaine » (J. Habermas, 2003, p. 3). Dans *L'avenir de la nature humaine*, il souligne que « le fait de pouvoir choisir les caractéristiques de son propre corps ou de celui d'autrui pourrait altérer la relation fondamentale à soi-même et aux autres » (J. Habermas, 2001, p. 88). Cette altération remet en cause la conception de l'identité humaine comme donnée reçue, et non fabriquée, fragilisant ainsi les bases de la reconnaissance mutuelle (J. Habermas, 2003, p. 3).

La pression sociale à l'optimisation entraîne également des formes de violence symbolique. Dans un contexte où l'amélioration corporelle est valorisée, ceux qui ne recourent pas aux technologies disponibles peuvent se voir relégués à une position de marginalité. Comme le souligne Pierre Bourdieu, « la violence symbolique reste subtile et toujours invisible » (P. Bourdieu, 2006, p. 86). Elle s'exerce à travers l'intériorisation de normes sociales qui légitiment l'optimisation comme critère de réussite, de beauté ou de performance (P. Bourdieu, 2006, p. 87). La liberté individuelle de ne pas modifier son corps est alors compromise par ces injonctions implicites.

D'un point de vue éthique, la préservation de l'intégrité corporelle suppose de résister à cette logique d'injonction permanente à l'amélioration. Il s'agit de promouvoir une conception du corps qui valorise sa finitude, sa vulnérabilité et sa diversité, plutôt que de céder aux illusions d'une maîtrise totale de la corporéité. Comme le rappelle le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), « la réflexion bioéthique doit éclairer le sens des innovations biomédicales pour préserver la dignité humaine » (CCNE, 2021, p. 2).

Le respect de l'intégrité corporelle implique également de garantir le consentement libre et éclairé face aux propositions de transformation. Dans un environnement saturé de promesses de perfection, il devient crucial de s'assurer que les choix individuels ne sont pas façonnés par des contraintes économiques, sociales ou culturelles insidieuses. Comme le souligne Jocelyne Saint-Arnaud, « le consentement doit reposer sur une clarification des données pour que le patient donne un avis précis, libre de toute pression normative » (J. Saint-Arnaud, 2023). Ce principe est d'autant plus crucial que

certaines modifications corporelles, comme les implants technologiques, exposent les individus à des risques de piratage ou de contrôle externe (*Transhumanisme : un nouveau droit pénal ?* 2024, p. 7).

Ainsi, l'éthique du corps appelle à une vigilance critique face aux discours sur l'optimisation. Elle invite à reconnaître que le corps, dans sa fragilité et sa finitude, constitue non seulement un lieu d'identité, mais aussi un espace d'éthique, de reconnaissance mutuelle et de solidarité humaine. Comme le souligne Levinas, « la responsabilité envers l'autre commence par l'accueil de son altérité » (E. Levinas, 1961, p. 197), y compris dans sa dimension corporelle non optimisée.

Cela suppose d'apprendre à accueillir même les corps qui dérangent, qui déconcertent, qui suscitent le malaise ou le rejet instinctif. Car dans la logique d'une éthique de la responsabilité, la valeur d'un être ne se mesure pas à sa conformité aux canons de la beauté, de la performance ou de la fonctionnalité, mais à sa simple humanité. L'éthique du visage – au cœur de la pensée lévinassienne – engage à affronter le trouble que peuvent provoquer certains corps marqués par la maladie, le handicap, l'âge ou la pauvreté, sans détourner le regard. En ce sens, la rencontre éthique ne commence pas par la compatibilité esthétique, mais par le refus de l'indifférence. Elle requiert de dépasser les réactions spontanées de répulsion, pour reconnaître dans l'autre – quel que soit son aspect – une vulnérabilité semblable, un appel à la justice et à la reconnaissance.

2.3. Souveraineté corporelle, justice sociale et enjeux de régulation

Les technologies de transformation corporelle, tout en promettant des avancées majeures, soulèvent d'importants défis en matière de souveraineté, de justice sociale et de régulation éthique. L'accès inégal aux innovations technologiques constitue un enjeu central : le coût élevé, la complexité et la fracture numérique excluent d'emblée les populations les plus précaires, les habitants des zones rurales

ou les personnes peu familiarisées avec le numérique (fondation brocher, 2024, p. 1 ; Sage Journals, 2023).

Cette fracture technologique risque d'accentuer les disparités existantes et de créer une société à deux vitesses, où seuls les plus favorisés peuvent bénéficier des possibilités d'augmentation ou de réparation du corps (blog économie numérique, 2025).

La marchandisation du corps, la tentation eugéniste et le contrôle social figurent parmi les risques majeurs associés à ces innovations. Les technologies biomédicales et d'augmentation ouvrent la voie à une sélection sociale ou génétique où la valeur d'un individu pourrait être évaluée selon ses capacités augmentées ou ses caractéristiques génétiques (A. M-L. Kouassi & ? K. V. Kpo, 2024, p. 52). Cette dynamique fait écho à la crainte d'une « valorisation inégale des vies humaines », où la dignité universelle serait menacée par la hiérarchisation des corps et la normalisation des différences (blog économie numérique, 2025). Le contrôle accru sur les données corporelles et l'identité numérique soulève également des enjeux de surveillance, de vie privée et de manipulation, concentrant le pouvoir entre les mains d'acteurs économiques ou politiques (wacc global, 2022, p. 5).

Face à ces défis, la nécessité d'une régulation éthique et d'une responsabilité collective s'impose. Il s'agit de garantir l'équité d'accès, la transparence des usages, la protection contre les dérives eugénistes et la préservation de la dignité humaine (fondation pierre Elliott Trudeau, 2020, p. 8). À cet égard, plusieurs lignes directrices nationales et internationales ont été mises en place pour encadrer les pratiques émergentes. Par exemple, la déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme adoptée par l'UNESCO en 1997 interdit toute forme de modification du génome humain transmissible à la descendance. De même, le comité international de bioéthique (CIB) recommande un moratoire mondial sur l'édition germinale du génome humain, en l'absence d'un consensus scientifique, éthique et sociétal. Ces initiatives montrent l'importance d'un cadre juridique harmonisé pour éviter le dumping social, les inégalités d'accès à l'innovation et

les abus de pouvoir technoscientifique (Fondation Pierre Elliott Trudeau, 2020, p. 8).

La justice sociale à l'ère du numérique suppose ainsi une approche inclusive et participative, fondée sur la solidarité, l'équité et la protection des droits fondamentaux pour tous (wacc global, 2022, p. 4). Elle requiert que les innovations technologiques soient évaluées non seulement à l'aune de leur performance, mais aussi de leurs impacts humains, sociaux et culturels, dans une perspective de bien commun.

En définitive, la régulation des technologies de transformation corporelle ne peut se limiter à la seule innovation technique : elle doit intégrer des principes éthiques partagés, garantir la souveraineté des individus sur leur corps et leurs données, et promouvoir une justice sociale effective dans l'accès, l'usage et la gouvernance des innovations.

3. Vers une phénoménologie éthique du corps : repenser l'expérience incarnée

À l'heure où les technologies offrent de nouvelles possibilités de transformation corporelle, il devient crucial de repenser le corps non seulement comme objet d'intervention, mais aussi comme lieu d'expérience vécue. La phénoménologie du corps, en mettant l'accent sur la corporéité comme modalité première d'être-au-monde, propose un cadre essentiel pour interroger les enjeux éthiques contemporains (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 169 ; D. Moran, 2015, p. 3).

Le corps n'est pas simplement une surface à modeler ou un capital à optimiser ; il est l'expression incarnée de la subjectivité et de la relation à autrui (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 174). Cette troisième partie montre comment une approche phénoménologique permet de restaurer une éthique du corps fondée sur la reconnaissance de sa vulnérabilité, de son altérité et de sa dignité, face aux défis posés par les mutations technologiques et culturelles actuelles (E. Levinas, 1961, p. 197).

3.1. Le corps vécu comme fondement de la subjectivité

La phénoménologie, en tant que courant philosophique, a profondément renouvelé la compréhension du corps en le remplaçant au centre de l'expérience humaine. Plutôt que d'en faire un simple objet biologique ou un instrument au service de la volonté, elle insiste sur le corps vécu comme la condition première de notre rapport au monde.

Maurice Merleau-Ponty affirme que « le corps est notre ancrage dans un monde » (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 169), soulignant ainsi que toute perception, toute action, toute relation à autrui s'enracinent dans une corporéité vécue. Le corps n'est pas un objet que l'on possède, il est ce par quoi l'on existe et se projette dans l'espace et dans le temps : « Il ne faut pas dire que notre corps est dans l'espace, ni d'ailleurs qu'il est dans le temps. « Il habite l'espace et le temps » (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 174).

La phénoménologie distingue ainsi le *corps propre* (ou *corps phénoménal*) du corps objectif : le premier est le corps tel qu'il est vécu et expérimenté, véhicule de la subjectivité, tandis que le second est le corps physique, objet d'étude pour la science (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 92). Cette double nature explique que le corps soit à la fois « moi » et « mien », à la fois sujet percevant et objet perçu, ce qui rend possible toute expérience du monde.

Loin d'être passif face aux mutations technologiques, le corps constitue le lieu premier de leur réception et de leur intégration. Comme l'a montré Don Ihde, « les technologies ne sont pas simplement des outils externes, mais deviennent partie intégrante de notre expérience corporelle » (D. Ihde, 2002, p. 137). La phénoménologie de la technologie, développée par Ihde, met en avant la notion d'*embodiment* : l'instrument technique (comme la canne de l'aveugle ou la sonde dentaire) s'intègre à la perception du sujet, amplifiant certaines capacités tout en en réduisant d'autres : « L'instrument effectue à la fois une amplification (sentir plus, sentir mieux) et une réduction (sentir moins) » (D. Ihde, 2002, p. 146).

Ces médiations technologiques ne sont pas neutres. Elles reconfigurent les modalités de la présence au monde, en amplifiant certaines expériences et en occultant d'autres. Cette transformation appelle une réflexion éthique sur la manière dont les technologies modifient l'expérience vécue du corps : renforcent-elles notre capacité d'agir et de nous relier aux autres, ou bien tendent-elles à fragmenter et instrumentaliser notre corporéité ?

Dans cette perspective, l'éthique du corps invite à préserver la richesse de l'expérience incarnée contre les tendances à la virtualisation ou à l'objectivation. Il s'agit de reconnaître que le corps, dans sa vulnérabilité et sa finitude, est non seulement un site d'expression de soi, mais aussi un lieu d'ouverture au monde et à autrui (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 174). Toute transformation corporelle devrait ainsi être évaluée à l'aune de sa capacité à enrichir, et non à appauvrir, cette expérience fondamentale de l'existence.

3.2. L'éthique de la reconnaissance du corps à l'ère technologique

L'ère technologique impose de reconsidérer de manière urgente les conditions d'une véritable reconnaissance du corps humain. La multiplication des dispositifs de surveillance biométrique, l'émergence de normes implicites de performance corporelle et l'extension des interventions technologiques sur le vivant tendent à redéfinir les critères de visibilité, de dignité et de reconnaissance sociale (R. Braidotti, 2013, p. 81).

Dans cette dynamique, la phénoménologie offre un cadre conceptuel précieux. Comme le souligne Dermot Moran, « le corps vécu joue un rôle central dans la constitution des objets physiques rencontrés dans l'environnement, en termes de leurs profils révélés, leur résistance, leur caractère de surface visible et tactile, et ainsi de suite » (D. Moran, 2015, p. 3).

Cette approche invite à reconnaître que la corporéité constitue non seulement le fondement de l'identité personnelle, mais aussi la condition de toute interaction

éthique avec autrui (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 92). La reconnaissance du corps ne saurait se limiter à l'acceptation de son apparence extérieure ou de ses performances fonctionnelles. Elle suppose de reconnaître l'autre comme un sujet incarné, porteur d'une expérience vécue irréductible aux standards technologiques ou économiques dominants. Cette reconnaissance éthique implique de protéger le corps contre les processus d'objectivation, de marchandisation et de normalisation qui tendent à en effacer la singularité (P. B. Preciado, 2008, p. 52).

Comme l'affirme Emmanuel Levinas, « la rencontre du visage de l'autre impose une responsabilité éthique qui précède toute catégorisation » (E. Levinas, 1961, p. 197). Transposée au champ de la corporéité, cette exigence invite à envisager le corps de l'autre non comme un objet à évaluer selon des critères d'efficacité ou d'esthétique, mais comme une présence qui appelle au respect, à la protection et à la reconnaissance.

Dans le contexte africain contemporain, où les tensions entre traditions culturelles et normes globalisées sont particulièrement vives, l'éthique de la reconnaissance corporelle suppose de valoriser la diversité des expériences incarnées (A. Mbembe, 2013, p. 120). Il s'agit de soutenir des pratiques sociales et politiques qui affirment la dignité de toutes les formes de corporéité, sans céder aux injonctions uniformisantes de la modernité technologique (R. Braidotti, 2013, p. 225). Ainsi, face aux mutations rapides des représentations et des interventions sur le corps, l'éthique de la reconnaissance apparaît comme une exigence fondamentale pour préserver l'humanité des relations intersubjectives. Elle constitue un rempart contre les risques de désincarnation et d'aliénation qui guettent les sociétés hypertechnologisées (D. Moran, 2015, p. 410).

3.3. Éthique collective et justice écologique à l'ère technologique

À l'ère des mutations technologiques rapides, la réflexion éthique sur le corps ne peut se limiter à la seule expérience

individuelle : elle doit s'élargir à la responsabilité collective et à la justice écologique. Face à l'accélération de l'innovation, la tentation est grande d'essentiel. » Mais peut-il trouver sa place dans une temporalité rythmée, en apparence, par la seule vitesse des mises en marché des innovations et par l'engouement qu'elles suscitent ? (MSSS, 2024, p. 12). L'éthique ne saurait être laisser la technique dicter seule ses lois, sans recul critique ni débat démocratique. Comme le souligne le Comité d'éthique du Québec, « le discernement éthique est un simple frein au progrès : elle doit permettre d'orienter les choix technologiques vers le bien commun, en posant la question du sens, de la finalité et des conséquences à long terme pour l'humain et la société (MSSS, 2024, p. 13).

La phénoménologie du corps, en insistant sur l'expérience incarnée, invite à ne pas dissocier la transformation individuelle des enjeux collectifs et environnementaux. Les innovations biomédicales et technologiques, en multipliant les interventions sur le corps, mobilisent des ressources rares, génèrent des déchets et participent à l'empreinte écologique globale : « la fabrication des nouvelles technologies nécessite des ressources précieuses et des métaux rares ; cela entraîne l'exploitation humaine, la destruction de la biodiversité et la production de déchets dangereux » (MSSS, 2024, p. 13). La responsabilité éthique s'étend ainsi à la préservation des équilibres écologiques et à la justice intergénérationnelle, afin que les bénéfices du progrès technologique ne se paient pas au prix de nouvelles inégalités ou de la dégradation de la planète (Fondation Pierre Elliott Trudeau, 2020, p. 8).

La question du discernement éthique engage aussi la vigilance face aux risques de dérives collectives : marchandisation du corps, surveillance numérique, eugénisme, exclusion des plus vulnérables. Comme l'écrit Rosi Braidotti, « la condition posthumaine impose de repenser la solidarité et la responsabilité, non seulement envers les autres humains, mais aussi envers les générations futures et l'ensemble du vivant » (R. Braidotti, 2013, p. 225). Il s'agit d'affirmer une culture du débat, du consentement éclairé et de la régulation

démocratique, afin que les innovations servent l'émancipation et la pluralité, et non la domination ou la standardisation (Calenda, 2025).

Enfin, la phénoménologie éthique du corps à l'ère technologique invite à renouer avec une politique du *care* : prendre soin du corps, c'est aussi prendre soin des liens sociaux, des écosystèmes et des conditions de possibilité de la vie humaine. Le discernement éthique devient alors une boussole pour orienter les choix collectifs, prévenir les dérives et promouvoir une culture de la responsabilité partagée (MSSS, 2024, p. 13 ; Fondation Pierre Elliott Trudeau, 2020, p. 8). Cette vigilance, loin d'être un frein à l'innovation, doit permettre d'assurer que le progrès technologique reste au service de l'humain, du bien commun et du respect de la diversité des expériences corporelles. Ainsi, la réflexion éthique sur le corps, élargie à la responsabilité collective et à la justice écologique, s'impose comme une condition essentielle pour accompagner les mutations du monde contemporain sans sacrifier la dignité et la pluralité du vivant.

Conclusion

Les transformations actuelles du corps humain, à la croisée des innovations technologiques, des mutations sociales et des dynamiques culturelles, imposent de repenser en profondeur les fondements de l'éthique corporelle. Le corps n'est plus seulement un donné biologique ou un support de l'identité : il devient le lieu d'une négociation permanente entre normes sociales, aspirations individuelles, héritages culturels et promesses technoscientifiques.

L'analyse menée dans cet article a montré que les mutations du corps ne sont jamais neutres : elles révèlent et cristallisent des tensions majeures entre autonomie et contrôle, diversité et standardisation, émancipation et marchandisation. Les perspectives féministes, queer, phénoménologiques et critiques du transhumanisme ont permis de mettre en lumière la pluralité des expériences corporelles et la nécessité de défendre

la dignité de chaque existence, au-delà des modèles imposés ou des logiques d'optimisation.

À l'ère des biotechnologies, de la médecine augmentée et de la virtualisation croissante de la vie, l'éthique du corps s'impose comme un espace de vigilance et de discernement. Elle invite à préserver la pluralité des formes de vie corporelle, à garantir l'accès équitable aux innovations, à refuser les hiérarchisations arbitraires et à promouvoir une reconnaissance pleine et entière de toutes les corporéités. Elle conduit également à élargir la réflexion à la dimension de la responsabilité collective, dans la mesure où chaque orientation technologique engage non seulement la subjectivité individuelle, mais aussi l'ensemble du tissu social, les équilibres environnementaux et les droits des générations à venir.

Penser le corps aujourd'hui, c'est donc refuser les logiques de réduction, d'aliénation et de domination, pour affirmer une vision de l'humain enracinée dans la reconnaissance de la vulnérabilité, de la diversité et du lien. C'est ouvrir la voie à une éthique du respect, de la justice et de la solidarité, essentielle pour accompagner les mutations de notre monde sans jamais perdre de vue la dignité irréductible de chaque existence corporelle. En définitive, l'éthique du corps à l'ère des innovations technologiques ne doit pas seulement accompagner le progrès, mais lui donner sens : elle doit garantir que chaque transformation serve l'humain, le bien commun et la pluralité du vivant, afin que la modernité technologique reste, avant tout, au service de la vie humaine dans toute sa richesse et sa complexité.

Bibliographie

ABBASSI Houssein, 2013, «Le tatouage chez les tribus africaines », FolkCulture, n° 13.

ALTEZ-ALBELA Fleurdeliz R., 2011, "The Body and Transcendence in Emmanuel Levinas' Phenomenological Ethics", *Kritike*, vol. 5, n° 1.

ALAINMO Stacy, 2010, "Trans-Corporeal Feminisms and the Ethical Space of Nature" In *Material Feminisms*, Bloomington, Indiana University Press.

BLOG ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, 2025, « L'augmentation humaine : progrès, défis éthiques et impacts sociétaux », 8 mars 2025.

BOSTROM Nick, 2005, « A History of Transhumanist Thought », *Journal of Evolution and Technology*, vol. 14, pp. 1-25.

BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU Pierre, 2006, « La violence symbolique chez Bourdieu », *Aspects sociologiques*, vol. 13, p. 86-88.

BRAIDOTTI Rosi, 2013, *Le posthumain*, Paris, PUF.

BRAIDOTTI Rosi, 2013, *The Posthuman*, Cambridge, Polity Press.

BUTLER Judith, 1988, "Performative Acts and Gender Constitution, An Essay in Phenomenology and Feminist Theory", *Theatre Journal*, vol. 40, n° 4, p. 519-531.

BUTLER Judith, 1990, *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge.

CALENDA, 2019, « Corps, santé et société en Afrique », 15 septembre 2019.

CALENDA, 2025, « Penser l'éthique dans un monde en mutations, quels enjeux pour l'avenir ? », 15 mars 2025.

CAIRN.INFO, 2024, « Chapitre 6. Innovations biomédicales et bioéthique », *Introduction à la sociologie de la santé*.

CAIRN.INFO, 2024, « L'a priori du corps chez Merleau-Ponty ».

CCNE, 2021, *Avis sur les enjeux éthiques des innovations biomédicales*, Paris, Comité consultatif national d'éthique.

CULTURESCIENCES, 2025, « Transhumanisme : l'Humain augmenté, quels enjeux éthiques ? », 14 janvier 2025.

DE BEAUVOIR Simone, 1949, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard.

DU POND Pascal, cité par Wikipedia, 2025.

ELLIOT Patricia, 2010, *Debates in Transgender, Queer, and Feminist Theory*, London, Routledge.

ESMA, 2021, « La scarification en Afrique noire, entre art et identité », ESMA Paris 1, 12 mai 2021.

FREDRICKSON Barbara L., ROBERTS Tomi-Ann, 1997, "Objectification Theory: Toward Understanding Women's Lived Experiences and Mental Health Risks", *Psychology of Women Quarterly*, vol. 21, n°2, p. 173-206

FONDATION BROCHER, 2024, « Les enjeux éthiques de l'utilisation de la technologie dans la santé ».

FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, 2020, « Technologie et éthique », p. 8.

FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

GARDEY Delphine, 2018, « Au cœur à corps avec le Manifeste Cyborg de Donna Haraway », Université de Genève.

HABERMAS Jürgen, 2001, *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* Paris : Gallimard.

HABERMAS Jürgen, 2003, « La fin de l'humanité ? », *Spirale*, n° 193.

HARAWAY Donna J, 1985, « A Cyborg Manifesto: Science, Technology, and Socialist-Feminism in the Late Twentieth Century », in *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, New York, Routledge, pp. 65-108.

HARAWAY Donna, 1991, *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, New York, Routledge.

HARCOURT Wendy, 2022, « Body Politics ». In L. SHEPHERD et C. HAMILTON (dir.), *Gender Matters in Global Body Politics: A Feminist Introduction*, Londres, Routledge, DOI, p. 109-120.

HÉRITIER-AUGÉ Françoise, 1984, *Les deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Paris, Odile Jacob.

IHDE Don, 2002, *Bodies in Technology*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

KOUASSI Affoué Marie-Laure, KPO Kouadio Victorien, 2024, « Eugénisme et cultures africaines : la sélection naturelle et les technosciences biomédicales en question », *Échanges*, n° 52.

LA PAUSE PHILO, 2024, « Mon corps est le pivot du monde », 17 mai 2024.

LE GUÉRINEL Norbert, 1980, « Note sur la place du corps dans les cultures africaines », *Journal des Africanistes*, 50(1), p. 113-129.

LEVINAS Emmanuel, 1961, *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff.

MATAKI Alice, 2017, « Quelles sont les valeurs africaines aujourd'hui ? », Wathi, n°5, octobre 2017.

MBEMBE Achille, 2013, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.

MERLEAU-PONTY Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard,

MORAN Dermot, 2015, *Introduction à la phénoménologie*. Paris, Cerf.

MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec), 2024, « En quête d'un usage éthique des nouvelles technologies dans les services sociaux et de santé », p. 12-13.

OPENEDITION BOOKS, 2007, *Les fabriques du corps*.

PMC, 2018, « Queer ethics and fostering positive mindsets toward non-binary and genderqueer identities », PMC6831025.

PRECIADO Paul B, 2008, *Testo Junkie : Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset.

PUBLIBOOK, 2024, *Dépigmentations et crises identitaires en Afrique noire*, Paris, Publibook.

Recherches féministes, 2016, « Travail-famille : un défi pour les femmes à Cotonou », vol. 29, n° 2.

SAGE JOURNALS, 2023, « Contributions of queer theory to a political approach to corporeality ».

SAINT-ARNAUD Jocelyne, 2023, « Du consentement éclairé : enjeux éthiques d'une situation problématique », Implications philosophiques.

« Transhumanisme : un nouveau droit pénal ? », DICE Éditions, 2024.

WACC GLOBAL, 2022, « La communication pour la justice sociale à l'ère du numérique ».

WIKIPEDIA, 2025, « Corps propre ».

Table des matières

Les dimensions socio-foncière et environnementale de la marchandisation des ressources foncières dans la commune rurale de Koubri ... ILBOUDO Paul, SANGARÉ Oumar .25	25
Réparation des pertes de substances maxillo-faciales par lambeaux au CHU Yalgado OUÉDRAOGO... BAZAME Clovis, MILLOGO Mathieu, SALISSOU SOULEYMANE Tandja, IDANI Motandi, ZANGO Adama, BADINI Ahmed Patrick, KONSEM Tarcissus55	55
« L'étrange mort de Donji » d'Issouf Coulibaly, entre récit de magie et récit magique ... KANTAGBA Adamou, BADO Ali, COULIBALY Issouf.....69	69
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'optimisation de la mobilisation des ressources non fiscales dans la Commune des Lacs 1 au Togo ... KOKOU Kokouvi Azoko.....83	83
La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga... BÉOGO Joseph.....107	107
Une analyse more geometrico de l'affect et de l'idée de perfection chez Spinoza : une thérapeutique de la servitude... SAMA François129	129
Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya)... BEBANE Issa, Doumi Mohamed ZAN KARAMBIRI153	153
L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques ... SAMAKE Thérèse169	169
L'effet de l'utilisation de la vidéo sur la compréhension des élèves du primaire au Burkina Faso OUÉDRAOGO ... Boureima Djibril.....195	195

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 ... SANGARÉ Salifou.....	225
MOOC et formation professionnelle au Mali : vers une alternative gratuite et accessible à tous ... GUINDO Assama, TRAORE Daouda, COULIBALY Demba	277
Noufou Ouédraogo, le premier batikié du Burkina Faso ... SANDWIDI Hyacinthe	295
Sécurité et insécurité du bilinguisme dans la ville de Dédougou : entre fermeture et transformation en école classique ... DAÏLA Béli Mathieu.....	315
Inégalités sociodémographiques liées à la connaissance du dispositif d'enregistrement des décès à Ouagadougou ... COMPAORÉ Yacouba, LANKOANDÉ Yempabou Bruno, OUILI Idrissa, OUATTARA Karim, DIANOU Kassoum.....	331
Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique ... FONDO Drahmane	357
Urbanisation et économie circulaire : le rôle des petits métiers urbains (Bénin) ... CHABI Moïse, DAOUDA Lamatou.....	371
Du démonstratif à la stratégie discursive de Césaire ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	395
Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire ... FOFANA Daouda	415
L'approche éducative de Cheikh Ibrahima Niasse dans l'ascension méditative des soufis ... NIANE Babacar, NDIAYE Saliou.....	429
Pratiques de GRH et performance au travail du personnel administratif de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) du Bénin ... Dognon Lucien BATCHO, Brahim ZIO & T. A. Germaine ESSEGNON	453

La rivière comme espace symbolique et transgressif dans <i>Le Mal de peau</i> de Monique Ilboudo ... TIBIRI Dieudonné, BADIEL Roland.....	479
Scolarisation des filles au prisme des pratiques socio-sanitaires et agricoles dans la commune rurale de Kignan (région de Sikasso, Mali)	503
Guerre juste et paix durable en Afrique... NAPAKOU Bantchin, NOUWODOU Sokemawu	517